

Expert-Comptable

Inscrit à l'Ordre de Paris

Commissaire aux Comptes

Inscrit auprès de la Compagnie de Paris

Fédération Française de Tir à l'Arc

12, place Georges Pompidou

93160 Noisy le Grand

Rapport spécial du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2021

Expert-Comptable*Inscrit à l'Ordre de Paris***Commissaire aux Comptes***Inscrit auprès de la Compagnie de Paris***Fédération Française de Tir à l'Arc****12, place Georges Pompidou****93160 Noisy le Grand****RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****sur les conventions réglementées****Exercice clos le 31 décembre 2021**

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvert à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaire au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant**Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 28 février 2022

Le commissaire aux comptes

Guy DUCROS